



2014-12-12

Corporations Canada
9th Floor, Jean Edmonds Towers South
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1A 0C8

Corporations Canada
9e étage, Tour Jean-Edmonds sud
365 avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

LEGROS ST-GELAIS CHARBONNEAU
STEPHANIE BEAUPRÉ-CAMIRAND
4545 AV. PIERRE DE COUBERTIN
MONTREAL QC H1V 0B2
Canada

Corporation Number: **452653-8**
Numéro de l'organisation :

Request Received: **2014-12-09**
Date de réception de la demande :

Request ID: **7445379**
Numéro de la demande :

Your Reference:
Votre référence :

Please find enclosed the **Certificate of Continuance** (regarding transition) issued under the *Canada Not-for-profit Corporations Act* (NFP Act) and related documents for **Canadian Association of Rocketry / Association canadienne de fuséonautique**. Please ensure that these documents are kept with the corporate records.

Vous trouverez ci-joint le **certificat de prorogation** en ce qui concerne la transition émis en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* (Loi BNL) ainsi que les documents connexes relativement à **Canadian Association of Rocketry / Association canadienne de fuséonautique**. Veuillez vous assurer de les conserver avec les livres de l'organisation.

If the corporation is or intends to become a registered charity as defined in the *Income Tax Act*, a copy of these documents must be sent to:

Si l'organisation est ou prévoit devenir un organisme de bienfaisance tel que défini par la *Loi de l'impôt sur le revenu*, une copie de ces documents doit être envoyé à :

Charities Directorate,
Canada Revenue Agency
Ottawa ON K1A 0L5.

Direction des organismes de bienfaisance
Agence du revenu du Canada
Ottawa (Ontario), K1A 0L5

The issuance of this certificate will be listed in the next Corporations Canada online Monthly Transactions report. The corporation will also be included in our online database of federal corporations. You can access both the report and the database on the Corporations Canada website.

L'émission de ce certificat sera publiée dans le prochain rapport électronique des transactions mensuelles de Corporations Canada. L'organisation sera également ajoutée dans notre base de données de sociétés de régime fédérales. Vous pouvez consulter le rapport ainsi que la base de données dans le site Web de Corporations Canada.

Please ensure that the corporation is aware of its ongoing reporting obligations by referring to the pamphlet, "Your Reporting Obligations under the *Canada Not-for-profit Corporations Act*" enclosed or available on our website.

Veillez vous assurer que l'organisation est informée de ses obligations de déclaration. Vous pouvez consulter la brochure « Vos obligations de déclaration en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* » incluse ou disponible dans notre site Web.

Additional information about protecting a corporate name is enclosed or available on our website.

Vous trouverez ci-joint ou dans notre site Web, des renseignements concernant la protection de la dénomination.

For further information, please visit our website or contact Corporations Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Web ou communiquer avec Corporations Canada.



Corporation Information Sheet

Canada Not-for-profit Corporations Act (NFP Act)

Fiche de renseignements concernant l'organisation

Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif
(Loi BNL)

Canadian Association of Rocketry Association canadienne de fuséonautique

Corporation Number	452653-8	Numéro d'organisation
Corporation Key Required for changes online	63147221	Clé de société Requise pour mettre les renseignements à jour en ligne
Anniversary Date Required to file annual return	12-09 (mm-dd/mm-jj)	Date anniversaire Requise pour le dépôt du rapport annuel
Annual Return Filing Period Starting in 2015	12-09 to/au 02-07 (mm-dd/mm-jj)	Période pour déposer le rapport annuel Débutant en 2015

Reporting Obligations

A corporation can be dissolved if it defaults in filing a document required by the NFP Act. To understand the corporation's reporting obligations, consult the pamphlet "Your Reporting Obligations under the Canada Not-for-profit Corporations Act" enclosed or available on our website.

Corporate Name

Where a name has been approved, be aware that the corporation assumes full responsibility for any risk of confusion with trade names and trademarks (including those set out in the NUANS Name Search Report). The corporation may be required to change its name in the event that representations are made to Corporations Canada and it is established that confusion is likely to occur. Also note that any name granted is subject to the laws of the jurisdiction where the corporation carries on its activities. For additional information about protecting corporate names, consult our website.

Obligations de déclaration

Une organisation peut être dissoute si elle omet de déposer un document requis par la Loi BNL. Pour connaître les obligations de déclaration de l'organisation, veuillez consulter « Vos obligations de déclaration en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif » ci-joint ou disponible dans notre site Web.

Dénomination

Dans les cas où Corporations Canada a approuvé une dénomination, il faut savoir que l'organisation assume toute responsabilité de risque de confusion avec toutes dénominations commerciales, marques de commerce existantes (y compris celles qui sont citées dans le Rapport NUANS de recherche de dénominations). L'organisation devra peut-être changer sa dénomination advenant le cas où des représentations soient faites auprès de Corporations Canada établissant qu'il existe une probabilité de confusion. Il faut aussi noter que toute dénomination octroyée est assujettie aux lois de la province ou du territoire où l'organisation mène ses activités. Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant la protection d'une dénomination, consulter notre site Web.



Certificate of Continuance

Canada Not-for-profit Corporations Act

Certificat de prorogation

*Loi canadienne sur les organisations à but non
lucratif*

Canadian Association of Rocketry
Association canadienne de fuséonautique

Corporate name / Dénomination de l'organisation

452653-8

Corporation number / Numéro de
l'organisation

I HEREBY CERTIFY that the above-named corporation, the articles of continuance of which are attached, is continued under section 211 of the *Canada Not-for-profit Corporations Act*.

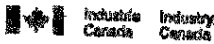
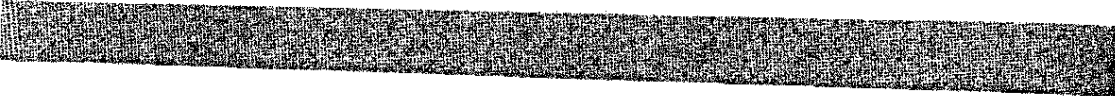
JE CERTIFIE que l'organisation susmentionnée, dont les statuts de prorogation sont joints, a été prorogée en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Virginie Ethier

Director / Directeur

2014-12-09

Date of Continuance (YYYY-MM-DD)
Date de prorogation (AAAA-MM-JJ)



**Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (Loi BNL)
Formulaire 4031
Statuts de prorogation (transition)**

Ce formulaire doit être utilisé que si la prorogation se fait à partir de la Loi sur les corporations canadiennes, partie II.

1 - Dénomination actuelle de l'organisation

L'Association Canadienne De Fuséologie / Canadian Association of Rocketry

2 - Si un changement de dénomination est demandé, indiquer la dénomination proposée

Canadian Association of Rocketry- Association canadienne de fuséonautique

3 - Numéro d'organisation

4 5 2 4 8 3 - 6

4 - La province ou le territoire au Canada où est maintenu le siège

Alberta

5 - Nombres minimal et maximal d'administrateurs (pour un nombre fixe, indiquer le même nombre dans les 2 cases)

Nombre minimal Nombre maximal

6 - Déclaration d'intention de l'organisation

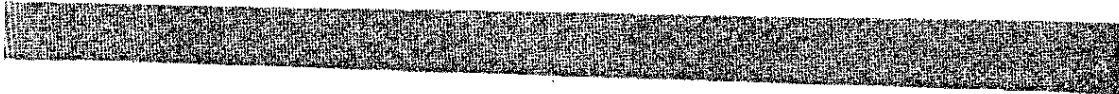
The Canadian Association of Rocketry- Association canadienne de fuséonautique est une association reconnue mondialement ayant pour but la promotion, le développement, l'éducation, la sécurité et l'avancement des activités aérospatiales amateurs.

The Canadian Association of Rocketry - Association canadienne de fuséonautique is an international recognized association aiming at the promotion, development, education, safety and progress of amateur aerospace activities.

7 - Limites imposées aux activités de l'organisation, le cas échéant

Aucune

None



**Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (Loi BNL)
Formulaire 4031
Statuts de prorogation (transition)**

8 - Les catégories, groupes régionaux ou autres groupes de membres que l'organisation est autorisée à établir

La corporation est autorisée à établir 4 catégories de membres. Tous les membres ont droit d'assister aux assemblées des membres, soit: a) Membre régulier: ont le droit de vote; b) Membre junior: n'ont pas le droit de vote; c) Club affilié: n'ont pas le droit de vote; d) e corporatif: n'ont pas le droit de vote. /

The Corporation is authorized to establish 4 categories of members: a) Regular Member: have the right to vote; b) junior member: has no right to vote; c) Affiliated club: have no right to vote; d) Corporate member: have no right to vote.

9 - Déclaration relative à la répartition du reliquat des biens lors de la liquidation

Advenant la dissolution de l'organisation, le reliquat des biens de l'organisation sera transféré à un organisme analogue.

In the event of the dissolution of the Corporation the remainder of the properties of the Corporation will be transfer to a similar body.


10 - Dispositions supplémentaires, le cas échéant

La corporation exclut l'application des sous-paragraphes a) et e) de l'article 199 de la Loi sur les organisations à but non lucratif L.C. 2009, ch. 23 (ci-après la "Loi") pour les fins de leur application à une modification visée par l'article 197 (1) de la Loi. /

The Corporation excludes the application of sub-paragraphs a) and e) from sub-section 199 of the Not-For-Profit Corporations Act L.C. 2009, ch. 23 (below the "Act") for the purpose of their application has a modification mentioned by sub-section 197 (1) of the Act.

11 - Déclaration

J'affirme que je suis un administrateur ou un dirigeant autorisé de la corporation se prorogant en vertu de la Loi BNL.

Signature 

Nom en lettres moulées Tim Kempel Numéro de téléphone 416-330-7047

Nota : La personne qui fait une déclaration fautive ou trompeuse, ou qui aide une personne à faire une telle déclaration, commet une infraction et encourt, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, une amende maximale de 5 000 \$ et un emprisonnement maximal de six mois ou l'une de ces peines (paragraphe 262(2) de la Loi BNL).





Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (Loi BNL)
FORBULAIRE 4082

ADRESSE INITIALE DU SIÈGE ET PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Doit être déposé avec des statuts constitutifs, de prorogation (transition), de fusion ou de prorogation (importation))

1 - Dénomination de l'organisation

Canadian Association of Rocketry - Association canadienne de fuséonautique

2 - Adresse complète du siège (ne peut pas être une case postale)

Numéro et nom de la rue

223 Dieppe Boulevard South

Ville

Lethbridge

Province ou Territoire

Alberta

Code postal

T1J 0K0

3 - Administrateurs de l'organisation (si l'espace disponible est insuffisant, remplir l'annexe ci-jointe)

Prénom et nom de famille

Adresse (ne peut pas être une case postale)

GREG DIETLEIN

20230 42ND AVE, LANGLEY BC V3A 3A5, Canada

HILL DAIGLE

97 ZASADENA DRIVE, MONCTON NB E1G 1H6, Canada

ANDRE CROQUETTE

925 AVE CURE-CLOUTIER, LAVAL QC H7E 4E3, Canada

PIERRE LAURENDEAU

511-7050 AV. 27e, SAINT-LÉONARD QC H1S 0A1, Canada

TIM REMPEL

223 DIEPPE BLVD. SOUTH, LETHBRIDGE AB T1J 3W9, Canada

4 - Déclaration

J'affirme que je suis un fondateur de la nouvelle organisation ou que je suis un administrateur ou un dirigeant autorisé de l'organisation se prorogant ou se fusionnant en vertu de la Loi BNL.

Signature

Nom en lettres moulées

Tim Rempel

Numéro de téléphone

403 340 2044

Nota : La personne qui fait une déclaration fautive ou trompeuse, ou qui aide une personne à faire une telle déclaration, commet une infraction et est coupable, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, d'une amende maximale de 3 000 \$ et un emprisonnement maximal de six mois ou l'une de ces peines (paragraphe 263(2) de la Loi BNL).



Annexe
(Item 3 du formulaire 4002)
Administrateurs de l'organisation
 Utiliser si l'espace sur le formulaire est insuffisant

1 - Dénomination de l'organisation	
Canadian Association of Rocketry - Association canadienne de fuséonautique	
3 - Administrateurs de l'organisation	
Prénom et nom de famille	Adresse (ne peut pas être une case postale)
RON VEALE	RR1, WETASKIWIN, AB T9A 1W8, Canada
GREG VARGA	5963 - 195 A ST., SURREY BC V5M 5Z2, Canada
GREGORY PARENT	200 LETT ST., SUITE 417, OTTAWA ON K1R 0A7, Canada
RICHARD McDONALD	202- 1ST AVENUE, BOX 91, BRADWELL, SK, S0K 0P0, Canada

